

COMPTE RENDUS

CHS – CT et CTL

du 14/09/2017

Les sujets évoqués étant quasiment les mêmes dans les 2 instances, la CGT a décidé de ne faire qu'un seul compte rendu

Avant l'ordre du jour, la CGT et SOLIDAIRES ont lu 2 liminaires intersyndicales (A lire sur : <http://www.financespubliques.cgt.fr/47/http://www.dgfip.cgt.fr/47/spip.php?article434>)

Les ordres du jour étaient les suivants

CHSCT

- 1) Propositions restructurations du réseau
- 2) Budget
- 3) Questions diverses

CTL

- 1) Approbation procès-verbaux antérieurs
- 2) Projet de restructuration du réseau en 2018
- 3) Questions diverses

Approbation procès-verbaux antérieurs (vote)

Il s'agissait d'approuver les procès-verbaux des 13 Juin et 11 Avril 2017 ainsi que celui du 22 Décembre 2016.

La CGT a fait remarquer que la Direction était en faute par rapport à l'art.23 du Règlement Intérieur qui stipule : « L'approbation du procès-verbal de la réunion constitue le premier point de l'ordre du jour de la réunion suivante... » ; ce qui n'a pas été le cas concernant ces 2 PV.

Elle a donc refusé de voter !

Solidaires n'a pas pris part au vote non plus.

FO et la CFDT ont voté pour.

P r é s e n t a t i o n d e s o p é r a t i o n s d e r e s t r u c t u r a t i o n d u r é s e a u e n 2 0 1 8 (v o t e)

Le projet des opérations de restructuration du réseau pour 2018 a fait l'objet d'une consultation et avis des Organisations Syndicales lors du CHS CT le matin et du CTL l'après-midi. C'était une nouveauté à la DDFIP 47 !

La CGT a fait remarquer qu'évaluer les charges de gestion d'une collectivité locale uniquement en terme de ligne de mandats et de titres est trop restrictif. Il convient de prendre en compte la charge en terme de conseil aux collectivités, l'importance des rôles collectifs, etc... Nous constatons ici, une fois de plus une approche strictement quantitative, sans aucune approche qualitative afin de mieux justifier les décisions de restructurations.

Toujours sur ce sujet, la CGT a dénoncé le contenu quasi inexistant des fiches d'impact (obligatoire pour le CHS CT) : simple copier-coller, fiche ne correspondant pas à la réalité, non prise en compte des aspects humains, etc...

A nos questions, le Directeur a biaisé ses réponses, soit en ne répondant pas (peut-être qu'il ne savait pas y répondre finalement ...), soit en faisant semblant de ne pas les comprendre.

Un constat évident : la détérioration du dialogue social est continuelle dans notre département et l'attitude du directeur a été particulièrement hostile. Nous y reviendrons à la fin de ce compte rendu, dans un paragraphe spécifique.

**La CGT a voté CONTRE toutes les « propositions » de restructuration du réseau lot et garonnais
(détail ci-dessous)**

**TRANSFERT GESTION COMPTABLE ET FINANCIERE HOPITAL DE CASTELJALOUX
VERS AGEN**

La Direction poursuit sa politique de spécialisation de la gestion hospitalière dans le département.
La direction justifie ce transfert essentiellement par la nécessaire professionnalisation des agents travaillant sur ces collectivités à nomenclature spécifique qui nécessitent une expertise particulière.

*La CGT considère que c'est au détriment d'une fragilisation du poste comptable qui perd cette mission.
Que va devenir Casteljaloux ? De plus, c'est un service public de plus qui s'éloigne de l'usager.
Le Directeur affirme qu'il n'y aura aucune fermeture de postes ... en 2018 ...*

*Et quid de la convention entre Miramont et Casteljaloux puisqu'une charge de travail disparaît ?
Le Directeur maintient ce protocole jusqu'à nouvel ordre.....*

Par ailleurs, la CGT doute que ce transfert puisse se dérouler sans conséquence sur la Trésorerie Hospitalière d'Agen. En effet, cette opération entraînera un nouveau surcroît de travail non négligeable, mais sans personnel supplémentaire.

TRANSFERT COMMUNE DE CAUBEYRES DE AIGUILLON A CASTELJALOUX

Explication de la direction : la commune de CAUBEYRES fait partie de la communauté de communes « Coteaux et Landes de Gascogne » gérée par la Trésorerie de Casteljaloux.
Le refuge est aussi concerné.

Transfert SPL des communes de St AVIT, SEYCHES, AGME, ESCASSEFORT, St BARTHELEMY d'AGENAIS et PUYMICLAN de Miramont à Marmande Municipale. Le recouvrement des Impôts vers le SIP de Marmande.

TRANSFERT SPL de la commune de LABRETONIE de Miramont vers Villeneuve sur Lot Municipale. Transfert du recouvrement vers le SIP de Tonneins.

Explication de la direction : C'est une mise en conformité avec le Schéma Départemental de Coopération intercommunale (SDCI)

La CGT s'interroge sur le sort d'une commune qui peut changer de communauté de communes et donc changer de Trésorerie dont elle dépend. Il en découle une charge de travail non négligeable.

Pour la CGT, une fois de plus, la direction agit en fonction de la diminution des moyens en donnant l'illusion d'alléger les tâches de certaines trésoreries. Cependant c'est toujours le même débat : en fragilisant le réseau local, la 2ème étape, on le sait, c'est la fusion ou la fermeture. Elle s'interroge donc sérieusement sur l'avenir de la Trésorerie de Miramont.

La CGT constate à nouveau la perte de proximité du service public engendré par ce transfert.

Au questionnement de la CGT sur les conséquences induites pour nos partenaires et usagers qui ont pour certains des rapports quotidiens avec les trésoreries (déplacement à la trésorerie, régisseurs, etc....), la direction s'est voulue rassurante. Dans les faits, ils doivent s'adapter, changer leurs méthodes de travail et moins nous solliciter ... !! Circulez !

Le directeur affirme que les élus concernés ont été informés

Pour la CGT, plusieurs élus se sont pourtant plaints de n'avoir pas eu de confirmation ...

**TRANSFERT MISSION FONCIERE SIP CDIF
de Villeneuve sur Lot vers le CDIP d'Agen au 1/09/2018**

Le Directeur s'est défendu de répondre aux exigences de la direction générale prônant l'adaptation des structures et du réseau (ASR). Il veut garder dans les SIP le « cœur de mission » que sont l'assiette et le recouvrement.

Les organisations syndicales ont déploré la date mal choisie du transfert au 1^{er} Septembre, pic d'activité pour la mission foncière. En outre, aucun bilan écrit n'a été fait après le transfert du CDIF de Marmande à Agen un an plus tôt....

Les collègues de Villeneuve sur Lot ont reçu la visite du Directeur la semaine précédente pour leur annoncer la nouvelle. La notion d'expertise a été évoquée pour justifier le transfert au CDIF d'Agen.

Les collègues ont bien apprécié la remarque !

Les OS ont expliqué à la Direction que ces mêmes collègues remplissent très bien leur mission et ne voient pas l'intérêt d'une énième restructuration. La qualité de service est bien là et la proximité avec les usagers et les partenaires aussi.

Pour la CGT, c'est une nouvelle adaptation au réseau qui va supprimer des emplois. C'est une remise en cause du service rendu au public.

Deux HMI spéciales CHS CT sont prévues au SIP de Villeneuve sur Lot et au CDIF d'Agen en vu de la préparation des groupes de travail du deuxième semestre 2017. La situation n'est pas encore figée et la CGT sera attentive aux résultats de ces groupes de travail.

POINT SUR LE BUDGET CHS CT

- Quelques économies ont pu être réalisées : ajoutées au reliquat, elles seront utilisées pour l'achat du maximum possible de bras supports pour les unités de travail équipées de doubles écrans.
- Le budget prévisionnel est respecté.

QUESTIONS DIVERSES

Points divers évoqués et réponses aux questions posées :

- un groupe de travail sera réuni avant la fin de l'année concernant le déménagement à venir de la trésorerie Hospitalière, Rien de prévu pour la TPM avant l'expiration du bail en juillet 2019.
- Monsieur le Directeur nous informe que le Service Facturier en collaboration avec la ville d'Agen va bientôt être mis en place.
- La fermeture de la loge de la Cité à Agen reste en discussion => rien de décider avant la fin d'année.
- Les OS informent la Direction que des imprimantes, de type RICOH, qui ne sont plus utilisées dans certains postes, y demeurent encore et prennent de la place pour rien.
- La CGT rappelle à la Direction qu'une vente d'ordinateurs d'occasion avait été mise en place en Mars 2017 pour le mois suivant mais non aboutie. Le Directeur a expliqué qu'il avait suspendu la vente....
- La CGT fait remarquer que les compte rendus des commissions ne sont pas sur Ulysse 47. La Direction répond qu'ils sont ajoutés tous les semestres.
Après vérification, c'est exact mais ils sont détaillés de façon très minimaliste : date, ordre du jour, vote effectué et c'est tout. Les collègues apprécieront la communication de la Direction.
- les OS déplorent que le baromètre social n'ai toujours pas été vu en CHS CT et CTL : se sera fait dès que la nouvelle équipe de direction sera totalement en place.
- la CGT intervient concernant une note indiquant que les agents bénéficiant de la subvention des repas du midi ne doivent pas faire de demande de remboursement sur FDD, Pour la CGT, le remboursement à demi tarif étant prévu dans FDD pour les agents bénéficiant géographiquement d'une restauration collective, rien ne s'oppose à ce que les agents continuent de bénéficier de cette possibilité !
=> La direction va vérifier et rectifier si nécessaire (pas de nouvelle à ce jour ...).

VILLENEUVE SUR LOT

- L'étude est toujours en cours à la cantine de Villeneuve sur Lot mais la demande de temps de travail supplémentaires a donné à l'agent Berkani est rejetée.
- La CGT signale les problèmes liés à la fermeture du portail d'accès à la rue et de la porte d'entrée du personnel (remplacer la gâche électrique par un autre système)
=> la direction s'engage à regarder ce qui peut être fait = à suivre !!

Point sur les travaux immobiliers

Cité administrative Agen : concernant un accueil centralisé, la deuxième étude de l'architecte a été validée par le Directeur et il reste à faire appel à un maître d'œuvre. La direction dit avoir obtenu une enveloppe de 120 000 euros pour ces travaux.

Marmande : Les travaux seront finis le 27 octobre 2017. Le déménagement de la Trésorerie Municipale suivra ensuite. Le rafraîchisseur d'air sera remis en état de fonctionner car moins onéreux qu'une climatisation donc plus de chance d'en obtenir le financement.

COMMENTAIRES PARTICULIERS DE LA CGT :

Le CHS CT qui c'est tenu le matin du 14/09, c'est déroulé dans un climat particulièrement tendu, houleux et délétère !

Dès le début de la séance, le directeur c'est montré très "remonté" à l'égard des représentants des organisations syndicales. Le summum étant atteint lors de l'intervention d'un expert CGT venant siéger pour la 1^{ère} fois dans ce type de réunion : nous avons eu droit à tout : ton cassant et agressif, mauvaise foi caractérisée, accusations déplacées, etc.

Cette attitude inadmissible a provoqué une réaction extrêmement virulente du second représentant CGT lui rappelant que dans cette instance, il n'y avait pas de supérieur hiérarchique que cela lui convienne ou pas et que nous n'étions pas là pour supporter d'être traité ainsi ! Après cette violente altercation, la séance a du être interrompue quelques minutes à la demande des organisations syndicales.

La CGT tient à préciser dans ce compte rendu que nous n'accepterons plus ce type d'attitude et de propos à l'égard de nos militants, élus et représentants, mais aussi collègues, quel qu'en soit le lieu, les raisons et la personne qui tiendra ce comportement.

Ils feront immédiatement l'objet d'un signalement auprès des services concernés de la Direction Générale !

Les représentants CGT

Michel RABILLARD (expert)
Elu national B

Patrice MARTIN
SIP AGEN

Olivier GUILLEMIN (expert)
DIRECTION AGEN

Bulletin d'adhésion

J'adhère à la CGT !

Nom prénom :

Adresse administrative :

.....

Grade : Echelon/Indice :

Mel : Temps partiel :

Date:..... Signature,

A renvoyer à : Patrice MARTIN / SIP AGEN Cité Administrative

OU Case CGT DDFIP Jacobins